N° 5678

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2006 – 2007

**PROJET DE LOI**

relatif à la construction d’un Lycée technique pour Professions de Santé à Luxembourg

\* \* \*

Le projet de loi sous rubrique prévoit la construction d’un Lycée technique pour Professions de Santé (ci-après LTPS) à Luxembourg-Bonnevoie, située entre la pénétrante Sud et la route de Thionville.

La formation des professions de santé est actuellement offerte sur quatre sites dont deux sont situés à Luxembourg-ville, les autres étant implantés à Warken et à Esch-sur-Alzette.

Le projet de loi sous examen vise la construction d’un nouveau bâtiment scolaire à Luxembourg en remplacement des lieux actuellement exploités à Luxembourg-ville. En effet, l’Etat se voit confronté dans le domaine des professions de santé tout comme dans l’enseignement en général à des bâtiments trop petits et inadéquats à l’enseignement. Ainsi le site près de la Clinique Sainte-Thérèse a dû être abandonné en janvier 2003 pour des raisons de sécurité. Les infrastructures sont largement insuffisantes. Pendant l’année scolaire 2005/2006 ces infrastructures ont dû accueillir 433 élèves, répartis sur 24 classes.

Il n’existe pas d’infrastructures sportives propres de sorte que les élèves doivent être répartis sur d’autres lycées. De même la demande de chambres dans le cadre de l’internat est-elle en croissance, soit en raison des convenances personnelles des élèves, soit en raison de l’horaire des

cours offerts.

Les deux sites urbains sont ainsi réunis sur un site unique offrant entre autre aux élèves 41 salles de classe, dont 20 salles de classe ordinaires (contre 12 salles de classe ordinaires actuellement) et 8 salles de laboratoire (contre 1 actuellement). Les structures d’accueil comprennent non seulement une cafétéria, un restaurant scolaire mais encore un internat pour 53 élèves. S’ajoutent au projet les structures de l’administration, une cour de récréation et un parking.